



BULLETIN MUNICIPAL

30, rue de l'Église, Case Postale 40
Saint-Simon-de-Rimouski (Québec) G0L 4C0
Téléphone : 418-738-2896

Courriel : admin@st-simon.qc.ca Site Internet : www.st-simon.qc.ca

Le défi urgent de sauvegarder notre maison commune inclut la préoccupation d'unir toute la famille humaine dans la recherche d'un développement durable et intégral. (Pape François)

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 9 juillet 2018

Étaient présents : M. Wilfrid Lepage, maire et président d'assemblée
M. Dany Larrivée, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier

Les conseillers : M^{me} Jacqueline D'Astous M. Clément Ouellet
M^{me} Guylaine Gagnon M. Christian Toupin
M. Pierre Barre

Comptes de juin
84 851,70\$

FAITS SAILLANTS DE LA RÉUNION

-DEMANDE D'ENTRETIEN DU CHEMIN DE L'ANSE-À-FRÉDÉRIC : Après de nombreuses demandes au fil des années, le dossier est étudié. La Municipalité en est à l'étape juridique. Celle-ci doit s'assurer de ses obligations avant de prendre une décision. Un suivi devra être fait avec l'association des résidents afin de les informer de la réponse du conseiller juridique consulté par le bureau municipal au courant du mois de septembre.

-DEMANDE D'AMÉLIORATION DE LA DESCENTE À LA MER : Suite à des demandes concernant la réparation des descentes à la mer, le bureau municipal a vérifié la possibilité d'obtenir une subvention pour réaliser ces travaux. Pour 2018, aucune subvention n'est disponible. La Municipalité s'engage toutefois à surveiller les annonces relatives à la Stratégie maritime, puisque ce plan est susceptible de comprendre une telle subvention. À noter qu'un rechargement de roches a été fait à la descente à la mer située à l'Anse-à-Pierre-Jean.

-DEMANDE DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT EN ATTENTE DE LA SUBVENTION DU PIQM VERSÉE SUR 20 ANS : Une demande de règlement d'emprunt a été envoyée au MAMOT au cours des derniers jours. À noter que ce règlement d'emprunt est relatif aux travaux de rénovation du Centre communautaire Desjardins réalisés en 2017 et n'entraîne aucune charge fiscale pour les contribuables. À noter que, selon l'article 1061.1 du *Code municipal*, l'approbation des personnes habiles à voter n'est pas requise lorsque les dépenses décrétées dans un règlement d'emprunt sont subventionnées à 50% et plus par le gouvernement ou par l'un de ses ministres ou organismes. Soulignons également qu'il s'agit de travaux déjà exécutés et que le règlement d'emprunt ne vise pas une nouvelle dépense (voir la résolution 18-R-169 sur notre site internet au www.st-simon.qc.ca).

POUR VOTRE INFORMATION :

DOSSIER DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE POUR UNE PORTION DU CHEMIN DE LA GRÈVE

Suite à des demandes de propriétaires dont les terrains et/ou habitations sont situés sur une portion du Chemin de la Grève ne possédant pas de réseau électrique (entre deux réseaux déjà existant), la Municipalité étudie la demande et s'assure de l'aspect légal d'une implication possible de celle-ci en tant que promoteur. Considérant que ce dossier impliquerait un investissement important, la Municipalité désire connaître ses obligations et son rôle légal dans ce projet, advenant une réponse positive. Une rencontre avec des intervenants chez Hydro-Québec a eu lieu le 18 juillet 2018. À noter que des consultations auprès d'une conseillère juridique ont également eu lieu afin de s'assurer de répondre adéquatement à cette demande. Soulignons également que le dossier est à l'étude depuis plusieurs mois et que la Municipalité doit s'assurer de connaître tous les facteurs et paramètres d'un projet de développement de cet envergure.

CONTENEUR À DÉCHETS AU BUREAU MUNICIPAL

Il a été porté à notre attention que certains citoyens déposaient encore des matériaux de construction et autres vieux objets destinés à l'Écocentre dans le conteneur du bureau municipal. Nous désirons préciser une fois de plus que lorsque le conteneur est ainsi rempli inutilement, cela engendre des coûts supplémentaires de collecte, soit 86,23\$ par collecte supplémentaire. Lorsque le conteneur est ainsi rempli, il est également impossible pour les autres résidents sans service de collecte de déposer leurs ordures, puisque celui-ci est déjà plein. Par respect pour vos concitoyens, nous vous prions de déposer vos déchets valorisables à l'Écocentre. Merci de votre collaboration !

TRAVAUX D'ASPHALTAGE DE NUIT :

Des travaux d'asphaltage de nuit aux extrémités de la Municipalité auront lieu sur la section **Ouest de la route 132** (près du tronçon à trois voies) sur une distance de **2,55 km** ainsi que sur la section **Est de la route 132** à la hauteur du chemin St-Simon/st-Mathieu (tronçon de la route 132 dépassé le Pétro-Canada) sur une distance de **2,21 km**. Ces travaux sont prévus pour la **mi-août** et seront réalisés de nuit par le MTQ afin d'éviter les engorgements.

BABILLARD

M^{me} Sarah Gauvin,
inspectrice en bâtiment et en environnement, sera présente :
les mardis de 8h00 à 16h30
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT!

Bibliothèque l'imaginaire

Prenez note que la bibliothèque sera **FERMÉE** pendant la fête du travail, soit le **3 septembre 2018**.

CALENDRIER DES COLLECTES 2018

Collecte d'août



14 août



8 et 22 août



7. 14. 21 & 28 août

Collecte de septembre



4 & 25 septembre



5 & 19 septembre



4. 11. 18 septembre

CONFERENCE : LA GUERRE DES MOULINS DE SAINT-SIMON 1836-1870

Le **8 août prochain à 19 h 30**, la municipalité accueille au **Centre communautaire Desjardins** la conférence de Jean-Pierre Proulx et Lucie Plante, estivants de Saint-Simon et chercheurs. La conférence porte sur un pan précis de l'histoire des moulins à farine de Saint-Simon soit le long conflit qui oppose les seigneuses du temps au propriétaire d'un lot situé sur le 3^e rang de Saint-Simon (aujourd'hui Saint-Mathieu-de-Rieux).

L'entrée est gratuite. Bienvenue à toutes et à tous! Informations : 418 851-3206 poste 3134.

REBUTS ISSUS DE RÉNOVATIONS ET DE CONSTRUCTION : HOP À L'ÉCO-CENTRE !

Résidus de matériaux de construction, matériaux secs, ainsi que les objets électroniques.

Disposez de vos matières à l'**éco-centre**, un service gratuit pour les citoyens jusqu'à concurrence d'environ 3 remorques (200 pieds³)

OÙ ? : 2, route à Cœur, Trois-Pistoles, G0L 4K0 ouvert de **mercredi à samedi**, de **8h à 12h** et de **13h à 16h** du **11 avril au 10 nov. 2018**.

Site web : www.recuperationdesbasques.com courriel : recuperationdesbasques@bellnet.ca tél. : (418) 851-1366

À noter que le conteneur à ordures offert par la Municipalité est destiné aux ordures ménagères des habitations ne bénéficiant pas de service de collecte d'ordures. **LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET LES OBJETS RÉUTILISABLES NE DOIVENT PAS SE RETROUVER DANS CE CONTENEUR.** Chaque conteneur rempli ainsi de façon abusive engendre des coûts supplémentaires à la Municipalité. Nous comptons sur votre collaboration.



Marché du Bon Voisinage

Le marché du Bon voisinage se tient tous les **mercredis, jeudis et vendredis**, et ce, jusqu'au **24 août 2018**!

Cette année, une vente de garage se tiendra le **29 juillet 2018** et le **2 septembre 2018**.

Une invitation de la Brigade Verte de St-Simon à une première à la cuisine du Centre Communautaire

Mercredi le 1^{er} août aura lieu une préparation et dégustation d'un repas fait à partir des récoltes du Croc-Nature.

Assistez à l'évènement comme il vous convient, la rencontre débute à **9h30** pour se terminer après le dîner.

Ensemble, célébrons la générosité de la nature! Le Croc-Nature, un parc à partager!

Pour plus d'info, contactez **Michelle** au **418 738-2659**

Taxes Municipales 2018

Citoyens de la Mer seulement

Suite à de nombreuses requêtes citoyennes, voici le total des taxes payées par les citoyens habitant en bord de mer.

Route de la Grève =	Foncières :	140 086,10 \$
	Ordures :	14 950,17 \$
	Ramonage :	1 942,50 \$
	TOTAL=	156 978,77 \$

Anse À Pierre-Jean=	Foncières :	31 324,70 \$
	Ordures :	3 104,74 \$
	Ramonage :	362,60 \$
	TOTAL=	34 792,03 \$

Chemin Grève Rioux=	Foncières :	26 033,70 \$
	Ordures :	1 373,16 \$
	Ramonage :	259,00 \$
	TOTAL=	27 665,86 \$

Cap-À-L'Aigle=	Foncières :	16 716,70 \$
	Ordures :	1 291,99 \$
	Ramonage :	77,70 \$
	TOTAL=	18 086,39 \$

GRAND TOTAL : 237 523.05\$ en taxes

**Prochaine réunion du Conseil municipal :
6 août 2018, 19h30 (salle Ernest-Lepage)**